

Matthias-Guillaume DE LOUVREX et Bauduin HODIN, *Recueil contenant les édits et reglemens faits pour le pais de Liege [et] comté de Looz, par les Evêques & Princes, tant en matière de police que de justice : les privilèges accordez par les Empereurs au même pais [et] autres terres dépendantes de l'Eglise de Liège : les concordats et traitez faits avec les puissances voisines, [et] ceux faits entre l'Evêque [et] Prince, [et] les états ou autres membres dudit pais ; le tout accompagné de Notes*, 2^e éd., t. 1-4, Liège, É. Kints, 1750-1752, in-f^o. <http://hdl.handle.net/2268.1/1591>

Provenance : Collection de l'Université de Liège

Sur le fond, l'œuvre

Le *Recueil des édits, règlements, privilèges, concordats et traitez du pays de Liege et comté de Looz* est l'œuvre par laquelle son auteur, Mathias-Guillaume de Louvrex (1665-1734), est surtout connu parce que cette œuvre rassemble les textes qui servaient de base au droit liégeois au XVIII^e siècle.

Louvrex fait partie des grands juristes liégeois de l'Ancien Régime, avec notamment Charles de Méan (1604-1674) et François-Dominique Sohet (1728-1811).

Louvrex fut non seulement un avocat de renom et un canoniste savant, mais également bourgmestre de Liège, échevin de Liège et membre du Conseil privé. Son *Recueil* connut un succès considérable chez ses contemporains jurisconsultes.

L'œuvre fut publiée une première fois en trois volumes (1714, 1730 ; 1735) et fit l'objet d'une seconde édition parue en quatre volumes de 1750 à 1752. Celle-ci est augmentée par l'avocat Bauduin Hodin et annotée de ses observations. La deuxième édition du *Recueil* est divisée en 110 chapitres reprenant l'ensemble du droit public liégeois. La structure du travail rend manifeste l'intention des auteurs de soutenir la cause de la cité de Liège.

S'écartant d'une commode et aride compilation, Louvrex répertorie et met en lumière intelligemment les actes qui conservent une valeur positive, ce travail étant soutenu par des tables des matières consistantes qui ont simplifié l'utilisation de l'ouvrage.

Sur la forme, le livre

Ce recueil a été publié chez Éverard Kints (16??-17??), imprimeur liégeois sans doute plus retenu par la postérité pour la production des *Délices du pais de Liège* de Pierre Lambert de Saumery (1690-176?).

L'entreprise d'Éverard Kints fit partie des officines liégeoises fort actives au XVIII^e siècle dans l'impression. Éverard Kints reçut, le 16 avril 1764, le privilège d'imprimer et vendre les Directoires ou Cartabelles d'où l'indication « avec privilège » que l'on retrouve en page de titre. Kints fut notamment imprimeur du prince-évêque, des Etats (« parlement de la principauté) et du chapitre de la cathédrale.

Il convient de souligner que c'est également chez cet imprimeur que fut auparavant publiée la troisième édition des *observationes* de Charles de Méan ; l'on peut y déceler certains indices de continuité tant d'un point de vue intellectuel que d'un point de vue de la fabrication de ces œuvres.

Enfin, le format des 4 volumes est l'in-folio (abrégé en in-f°, signifiant à l'origine « en feuille ») et fait référence à une feuille d'impression pliée en deux, comprenant donc deux feuillets ou quatre pages. Quand bien même la dimension de ces feuilles d'impression a varié au fil du temps, le gabarit et l'aspect imposant de ce format d'ouvrages met en évidence qu'il s'agissait de livres de référence ou d'auteurs consacrés. La somme de Louvrex correspond donc bien au format employé pour la diffusion de son savoir et de l'ensemble des traditions juridiques liégeoises.

François Deseilles ; Benoît Lagasse
février 2018

Bibliographie indicative

BRUYÈRE Paul, « Livres de droit liégeois », in BRUYÈRE Paul et MARCHANDISSE Alain (dir.), *Florilège du livre en principauté de Liège, du IX^e au XVIII^e siècles*, Liège, 2009, pp. 307-322.

DAVID-CONSTANT Simone, « Mathias-Guillaume de Louvrex », in *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 2, vol. 2, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1990, pp. 116-119.

RAIKEM Jean-Joseph, *Discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour d'Appel de Liège le 18 octobre 1846*, Liège, Imprimerie H. Dessain, 1846, 52 p.

TANON René, *M.-G. De Louvrex, jurisconsulte liégeois, et son temps*, Liège, 1948, 52 p.